

Mode de Paiement

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés **MODERNES - VHC**

- 545 € + 55 € **système de géo localisation** avec la publicité facultative proposée par l'organisateur.
- 445€ + 55 € (100% ASACIGALOISE) **système de géo localisation** avec la publicité facultative proposée par l'organisateur.
- 1090 € + 55 € **système de géo localisation** sans la publicité facultative

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés- **VHRS - VMRS**

- 495 € + 55 € **système de géo localisation** avec la publicité facultative proposée par l'organisateur.
- 395 € + 55 € (100% ASACIGALOISE) **système de géo localisation** avec la publicité facultative & challenge **RALLY CUP VHRS - RALLY CUP VMRS**
- 990 € + 55 € **système de géo localisation** sans la publicité facultative

7.5.20P. SEANCE D'ESSAI Les frais de participation sont fixés à **170 €** par voiture.

En Espèces : & Par CB :

Il est également possible de payer en espèces & par CB auprès du secrétariat de l'Asa Cigaloise avant le lundi 1er décembre 2025 à minuit, permanence le mardi de 14h00 à 20h30.

En Chèques :

Attention : les chèques sont acceptés, avec accord préalable du secrétariat & ils seront mis à l'encaissement 15 jours avant le rallye (soit le 1^{er} décembre 2025).

Par Virement Bancaire : Ci-joint le RIB : FR76 1027 8079 6500 0206 9840 123 – BIC : CMCIFR2A Ne pas oublier de préciser les noms et prénoms de l'équipage et d'envoyé une copie du bordereau de versement.

3.1.5P

L'inscription au 42e Rallye National Cigalois se fait obligatoirement en ligne via le formulaire disponible sur notre site internet, asacigaloise.fr. Ce formulaire doit être dûment rempli et soumis avant la date limite indiquée en début du document.

Le règlement des droits d'engagement s'effectue par virement bancaire ou par carte bancaire, directement depuis la rubrique "Paiement" du même site. Il est également possible de payer en espèces auprès du secrétariat de l'Asa Cigaloise avant le lundi 1er décembre 2025 à minuit.

Toute inscription dont le paiement n'aura pas été validé à la date butoire sera considérée comme non-engagée.

ASA CIGALOISE - 2 rue René Cassin – 30170 ST HIPPOLYTE DE FORT
Tél : 04 66 77 67 73 — 06 59 73 77 48 —
asacigaloise30@gmail.com www.asacigaloise.fr

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant.

Tous les engagements seront transmis par internet (site : www.asacigaloise.fr)

7.5.20P. SEANCE D'ESSAI

Une séance d'essai sera organisée le jeudi 11 décembre 2025 (le lieu sera communiqué lors des vérifications administratives). Comme spécifié dans le programme, elle aura lieu de 14h00 à 18h00. Les frais de participation sont fixés à 170 € par voiture. Elle est réservée aux concurrents qui en feront la demande **sur le formulaire d'engagement en ligne**. Seul l'équipage engagé peut participer à cette séance. Après accord de l'organisateur, le copilote pourra être remplacé par une personne titulaire d'une licence. Au départ de la séance d'essai, un commissaire technique vérifiera la conformité des équipements de sécurité des voitures et des équipages.

Dans ce cas ces coordonnées (nom prénom et numéro de licence) devront être communiquées à l'organisateur **au plus tard à la date de clôture des engagements**. Les pilotes et copilotes devront être en tenue de course. Les règles à observer sont celles appliquées en course. Tout essai privé est INTERDIT, même avec l'accord des Maires des communes traversées par le Rallye.

Si en date du 25 novembre 2025 le nombre de concurrents inscrits est inférieur à 20 le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la séance.

Nombre maxi de concurrents :40